

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Arrondissement de Berre
0413312219

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET**

OBJET : RD368 - Boulevard urbain multimodal (BUM) - Gignac-la-Nerthe - Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage (études) et de financement par subvention.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux routes, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La RD 368 traverse la commune de Gignac-la-Nerthe et cette dernière souhaite que cette voie soit requalifiée en boulevard urbain multimodal (BUM) en traversée d'agglomération du PR1+590 au PR3+600.

L'aménagement de la RD368 en boulevard urbain multimodal implique à terme son déclassement en voie métropolitaine.

Pour ce projet, la Métropole Aix-Marseille Provence souhaite réaliser les études de requalification de ce tronçon de la RD368 en traversée de Gignac-la-Nerthe. Pour cela un transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage du Département à son profit est nécessaire.

La participation du Département pour la réalisation de ces études a été estimée conjointement à 250 000€ soit 50% du montant total des études. Elle sera demandée lors d'une prochaine session budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL